

Lettre aux 107 députées : la burqa est-elle tolérable en France ?

A Mesdames les Députées

Objet : défense des femmes

Mesdames les députées,

J'en appelle à vous, Mesdames les élues de notre République, dont la belle devise, est liberté, égalité fraternité. Je pense que, plus que les hommes, vous pourrez être attentives à ma démarche. A l'heure du discours sur la « laïcité positive » je m'inquiète beaucoup devant l'arrivée et la multiplication des burqas dans notre pays.

J'en appelle à vous pour une réflexion sur la définition de la tolérance religieuse. Quelles sont les limites à donner dans notre République aux prescriptions des hommes exerçant des pouvoirs culturels et concernant nos compatriotes musulmanes ? Doit-on se résoudre à plus ou moins long terme à voir « exploser » en France ces prisons ambulantes et ces tortures (quelquefois, en plus on excise les petites filles)? Que penser alors de la mention « égalité » ?

Cette égalité est, en théorie, acquise mais l'édifice est récent, les fondations sont fragiles, un rien pourrait les abattre et tout serait alors à refaire.

Pensez-vous en qualité d'élues pouvoir réfléchir à cette question, afin que l'image de la France reste un exemple ? Un exemple vers lequel regardent les musulmanes progressistes d'Iran, du Yémen, d'Algérie et de bien d'autres pays. Si nos jeunes musulmanes Françaises devaient un jour se retrouver sous cet accoutrement d'un autre âge, que penseraient-elles de vous, de nous toutes, et pourquoi alors, envoyer des jeunes de 20 ans mourir en Afghanistan ?

J'en appelle à vous pour qu'avec vos responsabilités et votre pouvoir vous protégiez les femmes des violences, y compris

celles subies au nom de la religion.

Merci de m'avoir lue et merci pour ce que vous pourrez entreprendre.

Chantal Crabère